

*Demi D6*

**4GAS FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 Euros  
Siège social : 120, avenue Charles De Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine  
492 170 717 RCS Nanterre

GREFFE TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE NANTERRE

11 OCT. 2010

9941

L'an deux mil dix,  
Le 17 septembre,

La société **4Gas B.V.**, société de droit néerlandais ayant son siège social sis Max Euwelaan 21 – 3062 MA Rotterdam (Pays-Bas) et immatriculée à Rotterdam sous le numéro 24387653 (l'Associé Unique), dûment représentée par Monsieur Harry van Rietschoten, représentant légal,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société **4Gas France SAS** (la Société),

**Ayant à sa disposition**

- une copie de la lettre de démission du Directeur Général de la Société , et
- une copie des statuts à jour de la Société,

**A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant**

1. Constatation de la démission de Monsieur Henk Jonkman de son mandat de Directeur Général de la Société ,
2. Mise à jour de l'extrait k-bis de la Société - modification de l'adresse du siège social et du numéro d'identification du Président de la Société , et
3. Pouvoirs pour effectuer les formalités.

**PREMIERE DECISION**

**Constatation de la démission de Monsieur Henk Jonkman  
de son mandat de Directeur Général de la Société**

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Henk Jonkman de son mandat de Directeur Général de la Société par lettre prenant effet à la date de ce jour et décide de ne pas le remplacer.

L'Associé Unique remercie Monsieur Henk Jonkman pour les services rendus à la Société.

**DEUXIEME DECISION**

**Mise à jour de l'extrait k-bis de la Société - modification de l'adresse du siège social et du  
numéro d'identification du Président de la Société**

L'Associé Unique prend acte des mentions figurant sur l'extrait k-bis de la Société et relatives à l'adresse du siège social et au numéro d'identification du Président de la Société, et décide qu'il y a lieu de les mettre à jour ainsi qu'il suit

la mention "Maw Euwelaan", inscrite à la suite d'une erreur matérielle, est remplacée par "Max Euwelaan"

le numéro "61" de l'adresse est remplacé par le numéro "21", cette modification résultant d'un transfert de siège social du Président , et

le numéro d'identification "002 438 765 R.C.S." inscrit à la suite d'une erreur matérielle, est remplacé par "24387653".

En conséquence, l'Associé Unique décide qu'il y a lieu de procéder aux formalités requises pour la mise à jour de l'extrait k-bis de la Société en procédant à la modification des mentions suivantes (i) l'adresse du siège social du Président est "*Max Euwelaan 21, 3062MA Rotterdam*" et (ii) le numéro d'identification du Président est "*24387653*"

### **TROISIEME DECISION**

#### **Pouvoirs pour effectuer les formalités**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs nécessaires au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt ou de publicité rendues nécessaires par la première décision ci-dessus.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



**4Gas B.V.**

Représentée par Monsieur Harry van Rietschoten